

<p>Date Convocation 08/11/2024</p> <p>Date Affichage 12/11/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 27 - présents 18 - procurations 03 - absents 06</p>	<p>Le 19 novembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN (arrivée avant la délibération n°2), Corinne VERGNAUD LEBRIS, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 3 : Didier MARTIN (à partir de la délibération n°2), Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Alice MARTIN, Judith LE RALLE et Line CHARUAU</p> <p>ABSENTS 6 : Emmanuel MAILLARD, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sandrine TARAUD.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
---	--

TARIFS COMMUNAUX 2025 : INTERVENTIONS SUR VOIRIE PUBLIQUE – REFECTION DES CHAUSSEES, TAILLE DE HAIES, TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Rapporteur : Laurent CHAUVET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1^{er} janvier 2025 les tarifs ci-dessous :

TAILLE HAIE (sur domaine public)	2023	2024	Proposition tarif 2025
le m2	19,00 €	20,00 €	21,00 €

REFECTION des CHAUSSEES après travaux exécutés par des tiers (H.T.)	2023	2024	Proposition tarif 2025
le m2 H.T.	120,60 €	126,00 €	126,30 €
le ml de bordure de trottoir H.T.	99,96 €	104,46 €	104,70 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES MU	
nature des travaux	
Main d'œuvre (par agent)	smic hor patronales X 3
Rouleau avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Camion avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Tracteur avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Tracto-pelle avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Nacelle avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Véhicule léger avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Balayeuse avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3
Hydrocureuse avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3

Le tarif est calculé en ajoutant la part agent à la part matériel correspondant les tarifs de la part agent seront majorés de la façon suivante dans les trois cas ci-travaux réalisés en heures supplémentaires : +25%
travaux réalisés en heures supplémentaires : +25%
travaux réalisés en heures de dimanche et jour +75%
travaux réalisés en heures de nuit : +100%

POUR INFORMATION	
FACTURATION DES DEGATS MATERIELS	
Matériel	100% de la facture TTC
Matières premières	100% de la facture TTC

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU